

PROPOSITIONS POUR UNE REFORME STRUCTURELLE DES DEPENSES PUBLIQUES



Une cible proposée : Maintenir de 2015 à 2018 la dépense publique à son niveau de 2014 en valeur, soit 1200 mds €

Depuis 15 ans tout a été écrit dans plusieurs rapports qui énumèrent les causes des dérives des dépenses publiques, et proposent des pistes de changements

Les constats et les mesures à prendre font désormais l'objet d'un consensus largement partagé par différentes parties prenantes : Cour des comptes, IGF, Institut Montaigne, Fondation iFRAP, Institut de l'entreprise, Fondation Concorde, Fondation Condorcet, Institut Thomas More, fondapol,...

Nous souhaitons, dans le cadre du Pacte de Responsabilité, participer au Débat public, en proposant la mise en œuvre de réformes assorties d'un agenda

Etat des lieux des finances publiques de la France – Année 2014

Source : Insee, Comptes nationaux des administrations publiques – Année 2014, mars 2015

Déficit public de - 84,8 mds €, soit - 4 % du PIB, dont
Etat : - 74,7 mds €
ODAC (Organismes divers d'administration centrale) :
2,9 mds € (capacité de financement)
Administrations publiques locales : - 4,5 mds €
Administrations de sécurité sociale : - 8, 6 mds €

Dettes publiques au sens de Maastricht de 2 037,8 mds €, soit 95 % du PIB. En progression annuelle de **+ 84,4 mds €**, soit 2,7 points de PIB

Ratio Prélèvements obligatoires de 44,7 % du PIB. Les impôts ont augmenté de 1,5 % (+ 2,5 % sur les produits et la production : 336,9 mds €), et les cotisations sociales de 2,6% (366,1 mds €)

Dépenses publiques de 1 226,5 mds €, soit 57,2 % du PIB. En progression annuelle + 19,4 mds €, soit + 1,6 % par rapport au niveau de 2013. Le poids respectif des dépenses des différentes administrations

- Administrations publiques centrales (principalement l'Etat) : 32 %
- Administrations publiques locales : 21 %
- Administrations de sécurité sociale : 47 %

Deux postes « poids lourds » de la dépense publique

Prestations sociales et transferts sociaux en nature : 557,8 mds € (respectivement en progression annuelle de : + 2,4 % et + 2,8 %), dont

- Prestations Vieillesse du régime de base : 217,2 mds € (cf. LFSS 2014)
- Assurance-maladie : 178,3 mds €

Rémunérations des salariés des administrations publiques : 278,2 mds € (+1,9 % sur un an)

Des économies sont annoncées, mais en réalité, la dépense publique en valeur continue de croître année après année

Réduire les dépenses publiques, c'est possible!

Fixer un objectif de trajectoire une croissance « 0% valeur », et mettre en œuvre les réformes de structure qui s'imposent

Une cible proposée : Maintenir de 2015 à 2018 la dépense publique à son niveau de 2014 en valeur*, soit 1200 mds €, pour ramener le poids de la dépense publique à environ 50% du PIB

*PLF 2014

- 1. Des enjeux qui légitiment une prise de parole sur le sujet**
- 2. Un Objectif : réduire de façon structurelle et significative les dépenses pour libérer la croissance et l'emploi**
- 3. Quatre préalables pour réussir**
- 4. L'impératif de stabiliser la dépense publique (en € courants)**

1. Des enjeux qui légitiment une prise de parole sur le sujet

par les entreprises

- Alléger le déficit, donc la dette et son coût (charge de la dette en 2014 : 50,5 Mds €, soit 2 fois le Budget de l'Enseignement supérieur et de la recherche)
- Baisser les PO, pour redresser les marges des entreprises
- Libérer de l'épargne pour financer les entreprises (limiter l'« effet d'éviction »)
- Il s'agit d'un chantier annexe mais lié au « Pacte de Responsabilité » du Président de la République, auquel les entreprises demandent d'être associées

par la société

- Un impératif économique : retrouver le chemin de la croissance
- Une obligation morale vis-à-vis des Français, et notamment des jeunes générations : relancer la création d'emplois et réduire le chômage

Les entreprises souhaitent désormais **une sphère publique re-centrée sur ses missions essentielles, contribuant réellement à leur compétitivité**

Les Français – dans leur majorité – manifestent un « ras le bol » de cette situation de « sur-fiscalité » ; **ils sont prêts au changement !⁽¹⁾**

(1) - Cf. sondage BVA, « Les Français et la réduction du déficit », publié le 18 novembre 2013. Sondage RTL 24 janvier 2014

Afin de redémarrer son économie et sortir de la perspective d'une phase de croissance durablement faible pour les prochaines années, la France a grand besoin d'une politique déterminée de réforme structurelle de sa dépense publique, qui permette de recentrer la sphère publique sur ce qu'elle sait mieux faire que le secteur privé, d'oxygéner celui-ci pour qu'il puisse se reconcentrer sur sa valeur ajoutée (créer de la richesse et de l'emploi)

Les expériences étrangères qui ont réussi démontrent l'efficacité de la méthode de coupes « drastiques one-shots » des dépenses publiques injustifiées et inutiles

2. Un Objectif : réduire de façon structurelle et significative les dépenses pour libérer la croissance et l'emploi

Les tentatives des différents Gouvernements qui se sont succédés pour réduire la dépense publique ont toutes consisté à passer des rabots dans les différentes politiques d'intervention, sans vraie réflexion sur les missions des politiques publiques

On propose ici d'amorcer une réduction structurelle des dépenses publiques pour réduire les déficits et la dette, et permettre ainsi d'alléger le fardeau fiscal et social qui pèse aujourd'hui sur l'appareil productif et sur le travail. Il en va de la possibilité pour la France de dégager des marges de manœuvre pour préparer l'avenir, de restaurer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire, et donc les conditions d'une croissance durable de l'activité et de l'emploi. Ce qui est, justement, le seul moyen de répondre aux attentes des Français notamment en matière de protection sociale

Une cible chiffrée : plafonner les dépenses à 1200 Mds € chaque année de 2015 à 2018 pour ramener le poids de la dépense publique à environ 50% du PIB

Aujourd'hui, les dépenses publiques augmentent de 15 à 25 Mds € par an (revalorisation salaires et minima, etc..). La trajectoire de baisse affichée par le Gouvernement n'est en fait qu'une baisse de la hausse

A partir de 2015, il faut fixer un objectif de trajectoire d'une croissance « 0% valeur » des dépenses publiques pendant 5 ans, c'est-à-dire les plafonner à 1200 Mds €, leur niveau de 2014 (cf. PLF 2014). Cet objectif de plafonnement de la dépense doit s'imposer, quelles que soient par ailleurs l'évolution de la charge de la dette publique, et la contribution de la France au MES ainsi qu'au budget de l'Union européenne

FRANCE : EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES EN VALEUR (€ courant)
Trajectoire prévue par le Gouvernement

	2014	2015	2016	2017	2018
PIB					
Taux de croissance (en volume)	0,4%	1,0%	1,5%	1,5%	1,75%
Dépenses publiques					
Total en valeur (Mds €)	1226,5	1239,9	1253,8	1274,8	1302,5
Ratio Dépenses publiques/PIB	57,2%	56,8%	56,1%	55,3%	54,8%

Source : Nouveau programme de stabilité d'avril 2015, calcul interne des dépenses en valeur

FRANCE : EVOLUTION DES DEPENSES PUBLIQUES EN VALEUR (€ courant)
Trajectoire proposée par le MEDEF

	2014	2015	2016	2017	2018
PIB					
Taux de croissance (en volume)	0,4%	1,0%	1,5%	1,5%	1,75%
Dépenses publiques					
Cible « 0% valeur » (Mds €)	1200*	1200	1200	1200	1200
Ratio Dépenses publiques/PIB	56,0%	54,9%	53,6%	52,2%	50,4%**

*par rapport à une dépense en valeur en 2014 de 1208,5 Mds □ (PLF 2014)

**à peu près le niveau de 1991 (50,7%) (OCDE)

Source : Calcul interne, d'après les hypothèses de croissance retenues par le Gouvernement

3. Quatre préalables pour réussir

- Organiser « **des Etats Généraux de la Dépense publique** » (le Président de la République a installé un « Comité stratégique de la dépense publique ») pour sensibiliser, informer et impliquer l'ensemble de la société dans le processus de réforme (décideurs politiques, administrations centrales et territoriales, entrepreneurs, partenaires sociaux, fonctionnaires, retraités, économistes, media...). Une Conférence annuelle de la Dépense publique avait été installée en 2005, mais abandonnée depuis
- Proposer une **démarche globale** qui interroge l'utilité sociale et l'efficacité de la dépense publique
- Redéfinir les **missions** de l'Etat et des collectivités territoriales : pour **une puissance publique régaliennne, modeste, moderne**
- Accompagner la politique de réduction des dépenses publiques d'une **politique « croissance friendly »** pour libérer les anticipations



4. **l'imperatif de stabiliser la dépense publique (en € courants)**

9 Propositions pour une réforme structurelle des dépenses publiques – 2015-2018

FAIRE UN « CHOC DE PRODUCTIVITE » DANS LA SPHERE PUBLIQUE

Proposition 1 : Stabiliser la masse salariale des 3 fonctions publiques

Ne pas remplacer 2 emplois sur 3 partant à la retraite, avec comme corollaire la mobilité générale entre administrations, et entre les trois fonctions publiques

Proposition 2 : Augmenter la durée de travail hebdomadaire et annuelle dans la sphère publique (les 3 fonctions publiques, y compris dans les grandes entreprises nationales), sans compensation financière (mais complétée par d'autres incitations à l'étude : participation/intéressement, etc..)

Proposition 3 : Favoriser l'utilisation accrue du numérique pour alléger les coûts et renforcer la productivité

MAITRISER SANS PLUS TARDER LES DEPENSES SOCIALES

Proposition 4 : Fixer un objectif de retour impératif à l'équilibre de chacun des régimes de la sécurité sociale (« 0 » déficit) en 2018

Proposition 5 : Fusionner et plafonner les dépenses sociales sous condition de ressources en une allocation unique (fusion : APL, allocation rentrée scolaire, RSA, AAH) à hauteur de 70 ou 80 % du Smic (par exemple)

Proposition 6 : Améliorer le contrôle de la « fraude sociale »

REFORMER LES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Proposition 7 : Simplifier le millefeuille territorial et définir clairement les missions pour chaque échelon

Proposition 8 : Maîtriser l'évolution de la dépense publique locale, qui, doit revenir à un rythme de progression strictement proche de l'inflation, en agissant urgemment pour la maîtrise des effectifs de l'emploi public local et les dépenses de fonctionnement, sans pour autant compromettre l'investissement local

Proposition 9 : Réduire à 2 le nombre d'autorités publiques locales disposant du pouvoir de lever l'impôt (Régions et intercommunalités/métropoles), pour s'assurer de la maîtrise de la dépense publique locale

Contact :
Pôle sphère publique
Islem Belkhou - iblekhous@medef.fr



MEDEF
55, avenue Bosquet
75330 Paris Cedex 07
Tél. : 01 53 59 19 19
www.medef.com